APPEL À PROJETS « PROJETS JEUNES » 2027 · GARD

Les 10 règles de votre projet

Un pétale = **une règle** à respecter pour réussir votre candidature

Projets Jeunes

Vous décidez, vous agissez !

1. **C'est votre projet** — Vous le portez et le construisez, de l'idée à la réalisation.
2. **11 – 26 ans, dans le Gard** — Vous avez entre 11 et 26 ans révolus et vous résidez dans le Gard.
3. **Seul ou en groupe** — Vous candidatez seul ou à plusieurs, de 2 à 15 jeunes.
4. **Le cahier des charges** — Votre projet répond à ses critères : lisez-le avant de vous lancer !
5. **De l'idée au projet** — Quoi ? Pourquoi ? Pour qui ? Où ? Quand ? Comment ?
6. **Un budget clair** — Combien coûte votre projet ? Comment le financez-vous ?
7. **Une structure vous accompagne** — Elle vous aide, mais c'est vous qui décidez et agissez.
8. **Vous présentez au jury** — C'est vous, porteur(s) du projet, qui prenez la parole.
9. **Un support qui aide** — Vidéo, diapo, affiche… il complète votre oral, il ne le remplace pas.
10. **Bilan et restitution** — Un bilan illustré (photos, vidéo) et un temps de partage avec un public.

Le passage devant le jury

- **C'est vous, porteur(s) du projet,** qui le présentez à l'oral devant une commission.
- Une fois votre éligibilité confirmée, vous recevez un lien (Doodle) pour choisir votre date de passage.
- Vous pouvez **construire et apporter un support** pour compléter votre présentation orale : vidéo, audio, diaporama, photos, affiche, maquette…
- Après votre présentation, la commission délibère sur le soutien ou non du projet.

Soyez prêts à expliquer :

- votre idée et d'où elle vient
- votre motivation
- votre démarche : qui fait quoi ?
- le déroulé : quand ? avec qui ?
- votre budget et vos financements
- les difficultés et vos solutions
- les résultats espérés
- le bilan et la restitution

La place des adultes

- **Les adultes accompagnent, vous décidez et agissez :** c'est vous qui montez, conduisez et réalisez le projet.
- Une structure peut vous accompagner : centre social, maison des jeunes, foyer rural, association, PIJ, mission locale, service jeunesse…
- L'idée peut venir d'un animateur, à condition que vous vous appropriiez le projet et que votre avis soit pris en compte.
- Vous êtes mineurs ? La structure associe vos parents (réunions d'information, de préparation, de bilan).

Points de vigilance

- **Séjours touristiques ou de découverte : hors dispositif.** Ils seront rejetés, mais peuvent être étudiés dans le cadre du dispositif Chantier Loisirs porté par la CAF.
- **Projet déjà financé : une action identique ne sera pas financée. Une seule reconduction** n'est possible qu'avec une évolution notable du projet.

Le cahier des charges complet

www.gard.fr/information/actualites/appel-a-projets-jeunes-2027

Objectifs, champs d'action, conditions, dates et contacts des référents.

Conseil départemental Gard · Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports · Allocations familiales Caf du Gard · msa santé famille retraite services — L'essentiel & plus encore